

Echternach, le 19 mai 2026

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Echternach

Vu la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, telle qu'elle a été modifiée et complétée dans la suite ;
Vu l'arrêté grand-ducal du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques tel qu'il a été modifié et complété dans la suite ;
Vu le titre XI, article 3, du décret du 16-24 août 1790 sur l'organisation judiciaire ;
Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;
Vu la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines ;
Vu les lois du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale et sur l'Inspection générale de la police ;
Vu le règlement communal du 14 décembre 2020 concernant la réglementation de la circulation sur le territoire de la commune d'Echternach, tel qu'il a été modifié par la suite ;
Attendu que des travaux ont lieu dans la rue Caspar-Mathias Spoo à Echternach ;
Attendu qu'à cette fin et dans l'intérêt de la sécurité routière, il y a lieu de réglementer la circulation dans la rue Caspar-Mathias Spoo à Echternach ;

ARRÊTE :

Art. 1 : Stationnement interdit :

Du lundi 1^{er} juin 2026 de 07h00 au vendredi 12 juin 2026 à 18h00 :

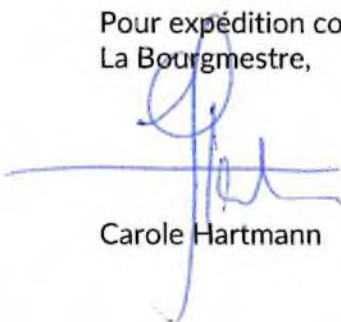
- Dans la rue Caspar-Mathias Spoo, dans la zone située entre le n° 20 et l'intersection avec la route de Luxembourg

Art. 2 : Pénalités :

Les infractions aux dispositions du présent règlement seront punies conformément à l'article 7 modifié de la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, telle qu'elle a été modifiée et complétée dans la suite.

Ainsi délibéré à Echternach, date qu'en tête.
(Suivent les signatures)

Pour expédition conforme,
La Bourgmestre,



Carole Hartmann

La Secrétaire communale,

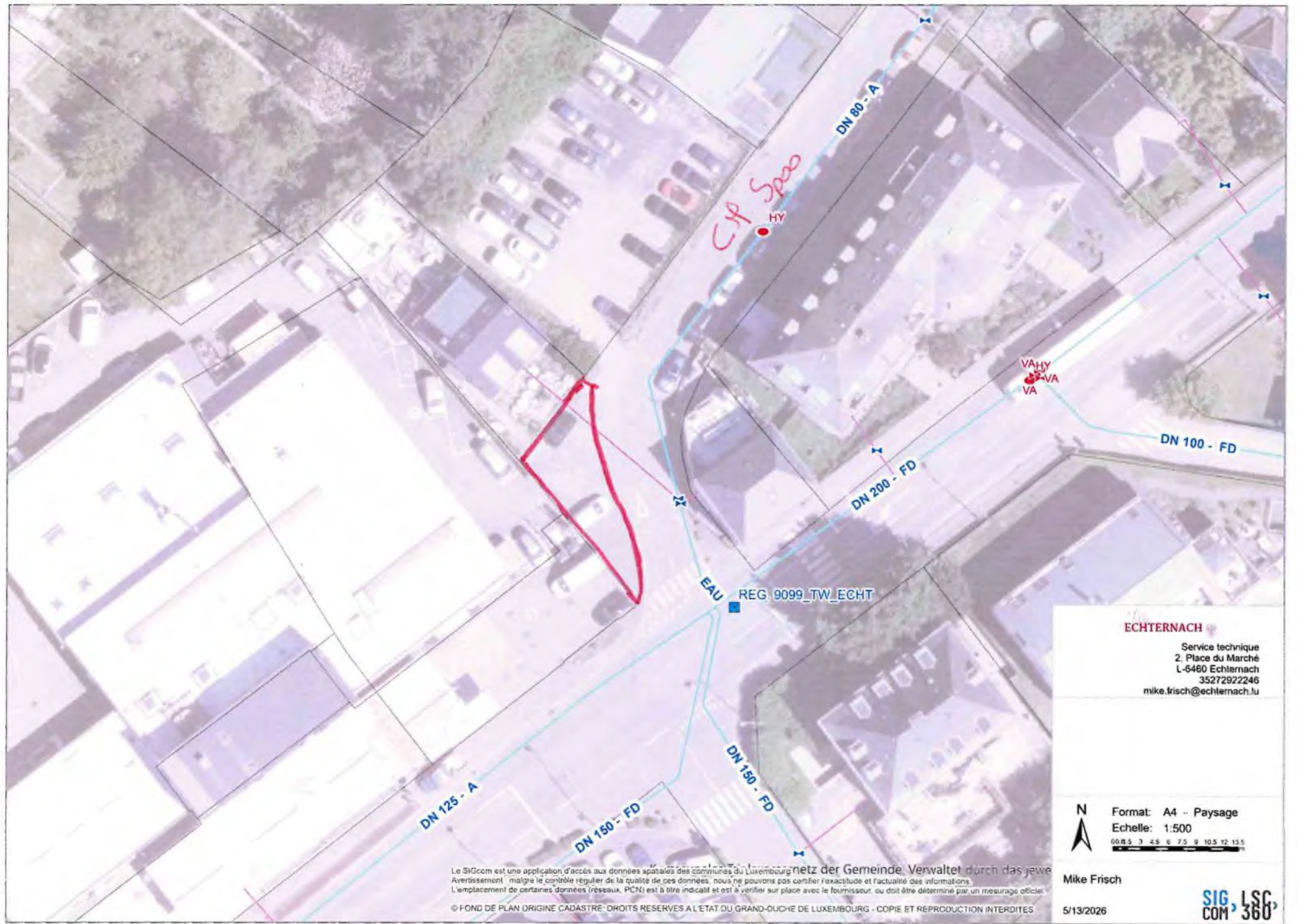


Anne-Marie Pesch
Art. 74 de la loi communale



St. Verbeed 01.06 - 12.06

201603 LT DE 13101



ECHTERNACH
 Service technique
 2, Place du Marché
 L-6460 Echternach
 3527292246
 mike.frisch@echternach.lu

N
 Format: A4 - Paysage
 Echelle: 1:500
 0 0.5 1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6 6.5 7 7.5 8 8.5 9 9.5 10 10.5 11 11.5 12 12.5 13 13.5

Le SIGcom est une application d'accès aux données spatiales des communes du Luxembourg. Verwalt et durch das jeweilige Avertissement, malgré le contrôle régulier de la qualité de ces données, nous ne pouvons pas certifier l'exactitude et l'actualité des informations. L'emplacement de certaines données (réseaux, PCN) est à titre indicatif et est à vérifier sur place avec le fournisseur, ou doit être déterminé par un mesurage officiel.

© FOND DE PLAN ORIGINE CADASTRE - DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

Mike Frisch

5/13/2026

SIG, LSC
COM 360